

SNALC

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur

n°1 - décembre 2013

www.snalc.fr

SNALC – 4, rue de Trévise – 75009 PARIS
Tél. : 01 47 70 00 55

Sommaire

- 1 ■ **ÉDITORIAL**
Quel avenir pour les maîtres
et les documentalistes
de l'enseignement privé
sous contrat ?
- 2 ■ **Évolution du paysage
syndical dans
l'enseignement privé
sous contrat**
- 4 ■ **RESPONSABLES
ACADÉMIQUES**

Le SNALC-FGAF est un syndicat réactif
et participatif. Remplissez notre formulaire,
et vous serez contacté(e) par nos
responsables dans les plus brefs délais :

Cliquez :



Flashez :

Contactez : prive@snalc.fr

LA LETTRE D'INFORMATION Enseignement privé sous contrat

Quel avenir pour les maîtres et les documentalistes de l'enseignement privé sous contrat ?



Les projets de réformes mis en chantier par le ministère de l'éducation nationale – pas moins de 13 groupes de travail vont plancher dès janvier – concernent directement tous les maîtres et documentalistes, tant ceux de l'enseignement public que ceux de l'enseignement privé sous contrat.

Parmi ces 13 groupes de travail, trois méritent toute notre attention : « les enseignants du 2nd degré » ; « les chefs de travaux » ; « les personnels contractuels ».

Le SNALC-FGAF participe aux travaux des treize groupes, bien décidé comme toujours à veiller à la défense de nos intérêts et à faire des propositions d'amélioration de nos situations. Le SNALC-FGAF poursuit inlassablement le même but : promouvoir un système éducatif au service de tous les jeunes qui lui sont confiés et maintenir ou obtenir des conditions de travail et de rémunération décentes pour les personnels.

Les personnels de l'enseignement privé ont donc tout intérêt à se rapprocher du SNALC-FGAF pour les raisons suivantes :

- le SNALC-FGAF, fondé en 1905, a une très longue expérience de l'administration avec laquelle il a toujours travaillé, quelle que soit la majorité politique du moment (sauf lors du gouvernement dit de Vichy) ; or, la situation des collègues du public et du privé sera traitée sans distinction au cours de ces GT ; nous sommes tous dans la même barque !
- le SNALC-FGAF agit en toute indépendance, c'est-à-dire sans dépendre d'aucune organisation politique, confessionnelle, financière ou autre. Il ne rend de comptes qu'à ses adhérents. Il est le seul syndicat représentatif (2nd par le nombre de ses représentants !) à ne pas être subventionné par qui que ce soit : État, ministères, Régions etc. Il est réformiste, expérimenté et efficace – mais intransigeant sur ses principes.
- plus les collègues du public et du privé seront nombreux à rejoindre l'action du SNALC-FGAF, et plus ils seront entendus.

Cette lettre est adressée à tous les collègues concernés dans l'enseignement privé sous contrat : chacun se voit ainsi invité à prendre sa part dans l'action et sera le bienvenu !

Hervé GARLET - Secrétaire national Enseignement Privé
Jean-Charles ZURFLUH - Secrétaire national Vie Scolaire

Évolution du paysage syndical dans l'enseignement privé sous contrat

L'enseignement privé sous contrat représente environ 20 % des effectifs des élèves et des personnels du système éducatif français et l'enseignement public, 80 %.

UN BREF RAPPEL

L'enseignement public n'a cessé d'évoluer – pas toujours en bien, il suffit de lire la QUINZAINE UNIVERSITAIRE, publiée depuis 1913, pour s'en convaincre – et l'enseignement privé également.

Le ministre de l'éducation nationale Alain Savary tenta de créer en 1984 un « grand service » dans lequel la distinction entre public et privé aurait disparu ; ce projet déclencha des manifestations hostiles d'une ampleur considérable et fut abandonné. Par la suite, cette question – épineuse pour certains – fut traitée avec lenteur.

Pour simplifier, disons qu'au sein même du privé, certains plaidaient pour l'intégration, donc pour la disparition pure et simple du privé, ce qui aurait eu pour effet recherché d'intégrer directement les collègues du privé dans les rangs du public ; ils seraient ainsi passés du régime général au régime spécial des fonctionnaires – pensaient-ils. Précisons au passage que dans leurs rangs s'en trouvaient qui avaient tout simplement échoué aux concours et accusaient le privé d'être

responsable d'une diminution de postes, alors que ce même privé les avait recueillis...

D'autres avaient la réputation d'être un « syndicat maison », proche des directions diocésaines, elles-mêmes peu enclines à faire évoluer la situation.

Avec le temps, la situation de l'enseignement privé a beaucoup évolué, ce qui amène naturellement le SNALC-FGAF à vouloir y proposer ses services.



QUELLE EST LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ AUJOURD'HUI ?

La comparaison avec l'enseignement public est désormais possible (surtout depuis la loi Censi du 5 janvier 2005).

Tout d'abord, du fait de la crise des vocations, les personnels religieux (les « clercs ») sont beaucoup moins nombreux, souvent même totalement absents des établissements, qui sont gérés par un organisme fonctionnant sur la base de la loi de 1901.

Les personnels enseignants sont passés par le concours ; il reste de moins en moins de recrutés « locaux » ancienne manière et d'adjoints d'enseignement qui partent progressivement à la retraite.

Les programmes, les dotations horaires, les obligations professionnelles (faire passer les examens, par exemple) sont identiques à ce que connaît le public. Les

IPR y exercent les mêmes fonctions.

Que reste-t-il de spécifique à l'enseignement privé sous contrat ?

Pêle-mêle : des personnels non-enseignants rétribués par l'organisme de gestion grâce aux contributions des familles, des difficultés concernant le statut des collègues (la retraite...), la

présence d'un comité d'entreprise... Quant au fameux caractère propre, les établissements publics s'en sont dotés à leur tour (contrats d'objectifs, notamment). Les trois principales différences de fond restent finalement **la référence religieuse** (référence aux valeurs évangéliques pour la grande majorité), mais les établissements privés accueillent tous les élèves sans distinction (hormis

quelques établissements d'un niveau social particulier, mais le privé n'a rien à envier au public dans ce domaine), et la notion de **dimension éducative** qui est généralement plus marquée dans le privé que dans le public. Une autre différence souvent relevée : **le directeur** de l'établissement privé sous contrat dispose d'une latitude décisionnelle nettement plus importante que son collègue du public.

C'est un avantage lorsqu'il faut réagir vite mais aussi un sérieux inconvénient pour les personnels qui peuvent se heurter à un mur dans des circonstances qui les touchent particulièrement et qui n'ont pas de recours possible sauf devant les tribunaux, ce qui reste difficile.

En raison de cette évolution, le SNALC-FGAF a dressé le constat suivant :

- le « comportement » des établissements privés sous contrat respecte le principe de laïcité dans la mesure où tous les élèves y sont admis, du moins dans la limite des places disponibles, et également parce que la porosité est totale entre le public et le privé (un élève sur trois passe par les deux « systèmes ») ;
- les personnels enseignants y sont désormais en grande majorité identiques à ceux du public, même si sur le plan social ils restent désavantagés (retraite !) ;
- certaines revendications de ces personnels sont donc souvent identiques à celles de leurs collègues du public ;
- des collègues de plus en plus nombreux réclament – et obtiennent – une implantation du SNALC-FGAF dans leur établissement, et ainsi, quelques académies ont déjà inauguré les premières listes SNALC dans le privé lors des élections professionnelles.

En conclusion : nous invitons désormais les collègues de l'enseignement privé sous contrat à créer des relais SNALC-FGAF dans leurs établissements - avec notre aide, évidemment.

DANS QUELS BUTS ?

- Affirmer la convergence des nombreuses revendications privé-public et ainsi les faire valoir avec plus de force
- Affirmer également certaines revendications spécifiques au privé – mais avec l'aide du SNALC-FGAF qui connaît bien l'administration
- Rejoindre le SNALC-FGAF, syndicat indépendant de toutes les organisations politiques, confessionnelles, financières... depuis 1905, non subventionné par l'État ; rejoindre ainsi LE SEUL syndicat professionnel, humaniste et libre du système éducatif français (public et privé sous contrat)
- Se savoir soutenu par ce syndicat efficace et reconnu (au deuxième rang des syndicats du second degré, avec ses 300 élus à tous les niveaux)
- Profiter des spécificités professionnelles des personnels du privé et du public en additionnant non pas les inconvénients mais les avantages, et en revendiquant l'égalité de traitement (à fonction identique, conditions identiques)
- Enfin : transmettre des informations à caractère général mais aussi à caractère personnel – et dans ce cas, confidentiellement à la seule personne intéressée

Le SNALC-FGAF accueille tous les personnels fonctionnaires d'État et assimilés de l'ensemble du système éducatif français.

Responsables académiques

ACADÉMIE	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	DÉLÉGUÉ auprès du RECTORAT
AIX MARSEILLE	M. Thierry Tirabi - (Vice-Pdt) M. Gilbert Aguilar Tél 09.51.52.98.08 - 06.33.71.50.01 snalc.am@laposte.net	M. Marc Silanus snalc.am@laposte.net	SNALC - M. Didier Anastay - Les Fauvettes 181, rue Dr Cauvin - 13012 Marseille didier.anastay@online.fr	M. Thierry Tirabi M. Gilbert Aguilar snalc.am@laposte.net
AMIENS	M. Martial Cloux - martial.cloux@wanadoo.fr 26, rue J.-J. Rousseau - 02200 Soissons T-Fax 03.23.59.53.64	M. Patrice Leloir 12, rue de l'abbaye - 80800 Marcelcave Patrice.leloir@wanadoo.fr	SNALC - M. Fleury 2, rue Vivaldi - 60300 Senlis p.fleury@snalc.fr - Tél 03.44.53.65.06	M. Philippe Trépagne - Tél 09.73.82.67.93 14, rue Edmond Cavillon - 80270 Airaines philippe.trepagne@tdmail.com
BESANÇON	Mme M. Houel - 5, rue derrière Laval 25660 Gennes - Tél-Fax 03.81.55.75.95 snalcfc@free.fr	Mme Sylvie Prévot prevot-michel@wanadoo.fr Tél 06.33.26.99.13	M. Gilles Chambaret 40, rue des Ecoles - 39000 Lons-le-Saunier Tél 03.84.24.73.87	Mme Michèle Houel (voir col. Présidente) Vice-Pdt Mme A.-M. Marion - 06.09.64.37.93 anne-marie.marion@wanadoo.fr
BORDEAUX	Mme Marie-Thérèse Alonso 43, av. Gallieni - 33500 Libourne Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Thierry Claus Tél 05.57.25.91.09 - snalc.bx.vp1@gmail.com	M. Jean Bertrand Guillaumet - SNALC 109, rue Millière - 33000 Bordeaux	Mme Marie-Thérèse Alonso (voir col. Présidente)
CAEN	M. Henri Laville - snalc.bn@wanadoo.fr 4, av. Jeanne d'Arc - 14000 Caen Tél 06.33.92.09.61 - Fax 02.31.52.13.66	Mme Anne Parléani 25, rue Châteaubriand - 14000 Caen Tél 02.31.73.72.02 - snalc-sd14@wanadoo.fr	SNALC - M. Patrick Buhot 10, rue Jules Verne - 14100 Lisieux Tél 02.31.63.60.49 - snalcbn-tres14@orange.fr	M. Henri Laville (voir col. Président)
CLERMONT FERRAND	M. Jean-René Lanaret 15 ter, av. Massenet - 63400 Chamalières Tél 06.69.04.05.11 - lanaret.jr@orange.fr	Mme Isabelle Defix - Tél 06.88.18.28.44 6, imp. du 4 septembre - 63800 - Couron d'Auvergne isalionel@orange.fr	Mme Nicole Duthon - Tél 06.75.94.22.16 9 bis, rte de Beauté - 63160 Billom jmn-n.duthon@wanadoo.fr	Mme Duthon (voir col. Trésorier) Mme Vautrin - Tél 04.73.30.84.84
CORSE	M. Lucien Barbolosi Tél 06.80.32.26.55	Mme Sylvie Chiariglione Fossi Village - 20137 Porto-Vecchio Tél 04.95.70.49.07 - 06.22.85.43.54	SNALC - M. André Agostini Les terrasses du Fango - Bat A - 20200 Bastia Tél 04.95.46.17.38 - 06.10.87.09.07	M. Pierre D. Ramacciotti - Tél 06.11.27.16.35 Mme R-Marie Biancardini - Tél 06.18.53.80.83
CRÉTEIL	M. Loïc Vatin - Tél 09.53.77.86.60 snalc.creteil@gmail.com - http://snalc.creteil.free.fr 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu	Mme Marie-Hélène Burnouf 33, rue de Seine 75006 Paris	SNALC - Mme Damienne Vatin 93, av. Mendès France - 94880 Noisieu damienne.vatin@free.fr	M. Emmanuel Protin Tél 06.17.82.23.05 - pressesnalc@snalc.fr
DIJON	Mme Françoise Morard 7 bis, rue de la Mare - 21380 Messigny Tél 06.62.72.66.37 - snalc-dijon@wanadoo.fr	Mme Line Godefroy 16, rue du Général H. Delaborde - 21000 Dijon snalc71@yahoo.fr	M. Bernard Thiebaut 27, rue de Talant - 21000 Dijon Tél 06.76.74.17.97 - bernardthiebaut@wanadoo.fr	Mme Françoise Morard (voir col. Présidente) M. Bernard Thiebaut (voir col. Trésorier)
GRENOBLE	Mme Isabelle Mathieu 10, rue Martin Luther King - 38400 Saint Martin d'Hères icdm.mathieu@gmail.com - 06.72.88.53.20	M. Alexandre Froelicher alexandre.froelicher@gmail.com Tél 06.70.77.19.93	M. Anne Mugnier a.mugnier_SNALC@aol.com Tél 06.13.63.89.46	(voir col. Présidente)
LILLE	M. Benoît Theunis - snalcille@voila.fr 6, rue de la Métairie - 59270 Méteren Tél-Fax 03.28.42.37.79	M. G. Petitberghien - Rés. Franklin - appt 315 5, rue Sainte-Barbe - 59000 Lille gregory.petitberghien@laposte.net	Mme Rots - 10, allée des Santolines 59380 Crochte Tél 03.28.62.37.78 - joelle.rots@orange.fr	M. Grégory Petitberghien (voir col. Secrétaire) Tél-Fax 03.20.07.69.08
LIMOGES	M. Frédéric Bajor - f.bajor@gmail.com Le Mazoudon - 87240 Ambazac Tél 06.15.10.76.40	M. Olivier Jaulhac 50, av. du G ^{al} Leclerc - 19200 Ussel Tél 06.61.95.43.10 - snalc.limousin@gmail.com	SNALC - M. Saillol 6, rue Monnet - 23000 Guéret	M. Oger (Vice-Pdt) - Tél 06.84.40.04.58 32, rue Krüger - Rés Athéna, app ^é 64-87100 Limoges ogfrederic@orange.fr
LYON	M. Christophe Paterna - snalc-lyon@orange.fr 61, all. de la Font Bénite - 42155 Saint-Léger-sur-Roanne Tél 06.32.06.58.03	Mme Anne-Marie Le Gallo-Piteau 06.08.43.31.12 annemarie.lgp@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler 36, Avenue du château - 69003 Lyon 04.72.33.21.16 - arweiler.snalc@wanadoo.fr	Mme Sylviane Arweiler (voir col. Trésorière)
MONTPELLIER	M. Karim El Ouardi - 06.43.68.52.29 SNALC - Les Meravelles II, 16 imp. Antoni Tapies 66270 Le Soler - president.snalcmontpellier@gmail.com	M. Vincent Clavel rue du Puits Descarses - 30190 Brignou v.clavel@yahoo.fr - 06.65.55.75.76	Mme Christine Begue 30, rue du Grenache - 66200 Latour Bas Elne	Mme Chantal Outrebon - Tél 06.84.28.78.02 coutrebon@voila.fr
NANCY METZ	Mme Elisabeth Exshaw - Tél 03.83.90.10.90 6, rue du Grand Verger - 54000 Nancy snalc.lorraine@orange.fr	Mme Anne Weiersmuller T-Fax 03.83.36.42.02 - snalc.lorraine@orange.fr 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	SNALC 3, av. du XX ^{ème} Corps - 54000 Nancy	Mme Anne Weiersmuller Tél. 06.76.40.93.19
NANTES	M. Hervé Réby - Tél 02.40.29.89.00 38 rue des Ecochairs - 44000 Nantes snalc.acad.nantes@wanadoo.fr	Mme Marie-Christine Ferrere 11, rue des Aubépines - 44980 S ^{te} Lucie sur Loire snalc.nantes@orange.fr	SNALC 4, rue de Trévis - 75009 Paris	M. Hervé Réby (voir col. Président)
NICE	Mme Dany Courte - Les Princes d'Orange - Bat B 25, av. Lamartine - 06600 Antibes snalc.nice@hotmail.fr	Mme Françoise Tomaszzyk Les Eglantiers n°20, rue Amiral Emeriau - 83000 Toulon Tél 04.94.91.81.84 - snalc.83@free.fr	SNALC - 396 , av. de l'Orée du Parc 83600 Fréjus py.ambrasino@orange.fr	Mme Dany Courte (voir col. Présidente) Tél 06.83.51.36.08 - Fax 04.93.74.67.24
ORLÉANS TOURS	M. François Tessier - Tél 06.47.37.43.12 21 bis, rue George Sand - 18100 Vierzon presi-orleans@snalc.fr	M. Laurent Chéron - Tél-Fax 02.38.54.91.26 28, rue Saint-Marc - 45000 Orléans snalc.orleans@wanadoo.fr	SNALC - 6 , rue J.-B. Clément 45400 Fleury les Aubrais Tél 02.38.73.88.21	M. Laurent Chéron (voir col. Secrétaire)
PARIS	Mme Fabienne Leloup fabienne.leloup@free.fr Tél 06.59.96.92.41	M. Gildas Le Roux gildas.le-roux@ac-paris.fr Tél 01.44.62.41.60	M. Laurent Marconcini SNALC - 4, rue de Trévis - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge Tél 01.47.70.00.55 snalc.tgaf.paris@free.fr
POITIERS	M. Toufik Kayal - toufikayal@wanadoo.fr 15, rue de la Grenouillère - 86340 Nieul l'Espoir Tél 05.49.56.75.65 - 06.75.47.26.35	M. Alain Roche 8, av. Louis Dognon - 79110 Chef-Boutonne Tél 05.49.29.76.91	Mlle Elodie Le Droucpeet 6, rue Youri Gagarine - 79000 Niort elodie.le-droucpeet@orange.fr	M. Toufik Kayal (voir col. Président)
REIMS	M. Benoît Girard - bbdg@laposte.net 1, place de la Mal Avisée - 08800 Tournavaux Tél 07.86.17.05.45	Mme Marie-Françoise Barillot 20, rue Dominique - 10000 Troyes m.barillot@yahoo.fr - Tél 03.25.73.06.00	M. Thierry Koessler 12, place Hélène Boucher - 51100 Reims thierry.koessler@free.fr	(voir col. Secrétaire et Trésorier)
RENNES	M. Sébastien Robreau - snalc.22@gmail.com 21, rue de Provence - 22440 Ploufragan Tél-Fax 02.96.78.15.43	M. Gaëtan Maléjacq - snalc.29@orange.fr 16, rte de la Haute Corniche - 29280 Plouzane Tél 09.64.09.65.16	M. Philippe Auriol - auriolphilippe17@yahoo.fr 19, rue Claude Monet - 22000 Saint-Brieuc Tél 09.64.10.65.17	Mme Brigitte Ayala - snalc.35@orange.fr Les Riais - 35470 Bain-de-Bretagne Tél 09.63.26.82.94
LA RÉUNION	M. Pradel - snalc@snalc-reunion.com 375, rue M ^{le} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 02.62.21.70.09 Fax 02.62.21.73.55	M. Ph. Peyrat - phil.peyrat@orange.fr 375, rue M ^{le} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.87.40.02	M. Patrick Hamel - SNALC 375, rue M ^{le} Leclerc - 97400 St-Denis	M. Jérôme Motet 375, rue M ^{le} Leclerc - 97400 St-Denis Tél 06.92.77.61.00
ROUEN	M. Thiell - snalcrouen@yahoo.fr 4, rue du Manoir - 76980 Veules-les-Roses Tél 02.35.97.55.06 Fax 02.35.97.69.08	M. Nicolas Rat - nicolas.rat@gmail.com 4, square Jean Monnet - 76240 Bonsecours Tél 09.51.80.55.41	SNALC - Mme de Bigault de Granrut 8, rue Jean Jaurès - 76170 Lillebonne Tél 02.35.31.89.01	M. Nicolas Rat (voir col. Secrétaire)
STRASBOURG	Mme Anne Spicher - Tél 03.88.82.99.58 11, rue J.-Jacques Waltz - 67600 Sélestat snalc.salse@wanadoo.fr	Mme Gabrielle Spicher 22, rue du Rhin - 67240 Bischwiller Tél 06.83.29.12.45	Mme Nathalie Sutter 20, rue Kirchbach - 67240 Schirrhein	M. Jacques Bollenot - Tél 06.73.15.47.24 M. Guy Hervé Westermann - Tél 03.89.25.53.24
TOULOUSE	M. J-F Berthelot - snalc.toulouse@gmail.com 30, pl. Mage - 31000 Toulouse - Tél 05.61.55.58.95	M. Jean-Christophe Deydier jcdeydier@yahoo.fr Tél 06.15.73.50.76	Mme Marie-Hélène Piquemal 5, rue Bardou - appt. A61 - 31200 Toulouse mh.piquemal@snalc.fr	Mme Sylvie Comte-Sastre - Tél 06.74.05.29.80 M. Florian Marty - Tél. 06.03.38.36.79
VERSAILLES	M. Frédéric Seitz - 06.95.16.17.92 4, rue de Trévis - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	Mme Anna Delmon - 06.95.33.13.45 4, rue de Trévis - 75009 Paris snalc.versailles@gmail.com	M. Matthieu Poiré snalc.versailles@gmail.com	M. Frédéric Seitz (voir col. Président)
DÉTACHES ÉTRANGER OUTRE-MER	M. Frantz Johann vor der Brügge 01.47.70.00.55 - 06.88.39.95.48 etrangeroutremer@snalc.fr	Mme Anna Delmon Tél 01.47.70.00.55 4, rue de Trévis - 75009 Paris	SNALC Secteur Etranger Outre-Mer 4, rue de Trévis - 75009 Paris	M. Frantz Johann vor der Brügge (voir col. Président)